



Programme des Zones Arides

DOSSIER

LE RÔLE DES ONG INDIGÈNES DANS LA
RELANCE ET LE DÉVELOPPEMENT AFRICAINS

Les arguments en faveur de la coopération
régionale et sous-régionale

par

Kabiru Kinyanjui
Institute for Development Studies
Université de Nairobi

IIED

INTERNATIONAL
INSTITUTE FOR
ENVIRONMENT AND
DEVELOPMENT

Document No. 1
Novembre 1988

Document préparé pour la Conférence sur le rôle des ONG
indigènes dans la Relance et le Développement Africains ,
Khartoum, Soudan. Du 10 - 15 janvier 1988

Le Rôle des ONG Indigènes dans la Relance et le Développement Africains:
Les Arguments en faveur de la Coopération Régionale et Sous-régionale

1. Introduction

Each generation must, out of relative obscurity, discover its mission, fulfill it, or betray it.

[De l'obscurité relative, chaque génération doit découvrir sa mission, l'accomplir, ou la trahir.]

Franz Fanon, The Wretched of The Earth, 1961

We commit ourselves, individually and peoples, to establish national, sub-regional and regional institutions of self-reliance and self-sustainment.

[Nous nous engageons, individuellement et collectivement, à l'établissement d'institutions nationales, sous-régionales et régionales autonomes.]

Plan d'Action de Lagos pour le Développement Economique de l'Afrique, 1980 - 2000, 1981.

Ce document présente un point de vue différent de la norme concernant les stratégies adoptées en faveur de la relance et du développement africains, en affirmant que ce sont les groupes situés à la base qui représentent l'espoir de développement futur du continent. Les ONG indigènes et les groupes populaires ont un rôle crucial à jouer dans le processus de mobilisation des populations en vue de les amener à participer au développement. Il s'agit d'une tâche énorme tant pour les ONG indigènes que pour les ONG internationales travaillant en Afrique, qui appelle une planification novatrice et imaginative pour tirer des circonstances défavorables régnant sur ce continent de véritables opportunités pour les groupes de base. A cette fin, les ONG africaines se doivent, non seulement de coopérer au niveau national, mais encore d'instaurer des mécanismes coopératifs à l'échelon régional et sous-régional.

2. Point de vue conventionnel sur la Reprise et de Développement

Selon le point de vue conventionnel dont les documents de la Banque Mondiale et de l'OAU se font l'écho, la reprise et le développement dépendent essentiellement de ce que les gouvernements du continent sont en mesure de faire, et du soutien qui peut être obtenu de la communauté internationale. Les rapports soumis par les pays d'Afrique à la Séance Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur la Crise Economique et Sociale en Afrique, en 1986, proclamaient et soulignaient cette croyance. Le Programme

Prioritaire de Relance Economique de l'Afrique de 1986 - 1990 [Africa's Priority Programme of Economic Recovery - APPER] insiste particulièrement sur le rôle qui revient aux gouvernements africains et à la communauté donatrice internationale pour susciter les changements politiques, économiques et sociaux nécessaires à l'instauration d'une phase de reprise. Ces articles de foi sont inscrits en lettre d'or dans le Programme d'Action des Nations-Unies pour la Relance Economique et le Développement en Afrique [United Nations Programme of Action for African Economic Recovery and Development - UNPAAER], de 1986 - 1990.

Pour assurer le succès des programmes proposés par les gouvernements africains, à savoir la restructuration de leur économie, la mobilisation des ressources domestiques et la mise en place d'une coopération régionale, une série de rapports nouveaux entre l'Afrique et la communauté internationale ont été envisagés, sous la forme d'un "contrat". Celui-ci "reposerait sur le principe de la correspondance des interventions, c'est-à-dire que le soutien accordé à l'Afrique serait fonction de la détermination croissante - avec preuves à l'appui - des populations africaines et de leurs gouvernements à se prendre eux-mêmes en charge." La communauté internationale allait, quant à elle s'engager "à une nouvelle approche dans sa coopération avec l'Afrique, préconisant d'une part un accroissement substantiel du flux des ressources et, d'autre part, la mise en place de mesures de politique essentielles propres à rehausser la capacité de l'Afrique ...".

Les faits, par contre, indiquent que le système économique international, voire les politiques adoptées par les gouvernements africains font partie intégrante des difficultés auxquelles se heurte la relance de la société africaine, et c'est en substance ainsi que les populations en sont peu à peu venues à percevoir leur fâcheuse situation. Pour comprendre comment le système économique international contribue à paralyser le processus de la relance africaine, sans même parler de développement, il suffit de suivre l'évolution des cours des denrées primaires au cours de la dernière décennie, et celle de la dette au cours de la même période. Au cours des dix dernières années, le cours de la plupart des denrées exportées par l'Afrique a reculé en moyenne de près de 4% par an, le sucre et les huiles végétales étant les plus gravement atteints.

Néanmoins, force est de constater que le rôle de l'Afrique en tant que producteur de denrées agricoles primaires pourrait être menacé par les progrès de la biotechnologie, préfigurant l'introduction sur les marchés occidentaux de denrées produites par les manipulations génétiques. La production africaine de denrées telles que le sucre ou le cacao pourrait alors devenir redondante sur le marché mondial. Les progrès de la biotechnologie offrent par ailleurs également d'énormes possibilités d'amélioration de la production alimentaire en Afrique. La question est de savoir si nous possédons les capacités et la vision nécessaires pour tirer parti de ces percées scientifiques et technologiques.

Dans une situation caractérisée par la baisse des cours des denrées, l'escalade effrénée des prix des marchandises importées, l'alourdissement constant de la dette et la carence des ressources financières attendues de la communauté internationale, l'Afrique est devenue, bon gré, mal gré, exportatrice nette de capitaux. Il semble donc paradoxal que l'OAU, les gouvernements africains et la Banque Mondiale continuent de préconiser une approche de la relance et du développement qui mène inéluctablement à la catastrophe et plongera maintes populations dans le marasme économique et social.

Il faut donc déplorer que la Conférence Internationale pour l'Afrique: The Challenge of Economic Recovery and Accelerated Development [Le Challenge de la Reprise Economique et du Développement Accéléré] qui s'est tenue à Abuja, au Nigeria du 15 au 19 juin 1987, ait perpétué la croyance que les gouvernements africains et la communauté internationale détiennent la clé de la relance et du développement. S'agissait-il peut-être de faire transparaître quelque espoir dans une situation devenant manifestement désespérée. La déclaration d'Abuja réconciliait cette situation en arguant que:

jusqu'ici, l'approche des besoins en ressources extérieures de l'Afrique est de nature plutôt ponctuelle et partielle et n'a donc sans doute qu'un impact assez limité. Il est nécessaire d'adopter une approche globale du problème de l'endettement et des courants d'aide en vue d'assurer les ressources financières indispensables à la reprise économique et au développement africains. (Déclaration d'Abuja: 1987).

Etant donné cette optique, faut-il s'étonner que lorsque l'OAU réunit, fin novembre 1987, une conférence spéciale à Addis Ababa sur la question de l'endettement, les leaders africains réitérèrent le même refrain, faisant

appel à la bonne volonté de la communauté internationale pour intensifier les flux de capitaux destinés à l'Afrique, consentir un moratoire sur les versements d'intérêts, stabiliser les prix des denrées et ouvrir les marchés des pays industriels aux exportations africaines. Cette stratégie, comme les efforts de la CNUCED permettent d'en juger, n'a pas abouti par le passé et ne semble pas offrir grand espoir pour l'avenir. Les Africains doivent donc relever le gant et réviser de fond en comble les attitudes passées afin d'élaborer un nouveau paradigme de changement et d'espoir. Cette tâche est certes difficile mais elle n'en est pas moins indispensable pour tous ceux ayant à coeur de revitaliser ce continent.

3. Une Critique de l'Approche Conventionnelle de la Reprise et du Développement

La capacité des gouvernements africains d'élaborer et de mettre en vigueur des programmes étendus de renouvellement et de développement est de plus en plus limitée. La plupart des gouvernements d'Afrique ont pour préoccupation majeure de sauvegarder leur autorité et leur contrôle de leur pays. Dans ces circonstances, le maintien de la loi et de l'ordre à travers toute une panoplie de mesures et d'institutions est le principal souci des groupes au pouvoir, et les programmes de développement sérieux sont relégués au second plan. Une politique de relance mettant son espoir dans ces gouvernements est pour le moins inconsciente des réalités du pouvoir sur le continent africain.

En fait, la Conférence d'Abuja a également invoqué un dépassement des questions de restructuration économique et de flux financiers, de manière à fonder les perspectives futures sur "une revalorisation du génie africain et un regroupement de toutes les forces africaines", tirant leur impulsion et leur vitalité des réalités socio-économiques et culturelles des populations. Cet objectif s'assortit de la nécessité d'une transformation du leadership en Afrique et d'une démocratisation à travers la participation populaire. (Abuja 1987).

Il semble donc qu'il émerge de la Déclaration de la Conférence d'Abuja deux approches différentes de la relance et du développement africains. La première réaffirme l'optique des documents APPER et UNPAAERD tandis que la seconde s'articule sur des forces internes appelées à transformer le leadership en Afrique et à susciter la participation du peuple au processus de décision dans tous les secteurs de développement.

Ceci nous amène à une question fondamentale méritant un examen sérieux si l'on veut résoudre la crise africaine. La question est celle-ci: Quels sont les forces internes, les groupes sociaux ou les traditions qui doivent être

stimulés ou exploités pour donner naissance et direction au processus de reprise et de développement en Afrique? Où sont les signes d'espoir de changement ou de renouveau sur le continent et dans la sous-région? Ces questions sont négligées dans les débats actuels et les déclarations de politique sur la reprise et le développement. Nous devons nous demander si les groupes populaires et autres associations, sociétés de soutien mutuel et initiatives non-gouvernementales offrent cet espoir et cette opportunité oh combien nécessaires. L'Afrique a, dans une grande mesure, négligé le seul élément de sa stratégie de développement dont l'offre est abondante: ses moyens humains. Comment mobiliser et améliorer la qualité de la population de façon qu'elle mette son énergie, sa créativité et ses connaissances au service du changement et du développement?

L'expansion de l'appareil gouvernemental en Afrique coloniale et post-coloniale a eu pour effet de limiter la participation des masses aux activités qui les concernent au jour le jour. Les élites et les gouvernements africains ont fait du peuple des spectateurs du théâtre du développement au lieu d'en faire les principaux acteurs du processus de revitalisation et de développement. Là où cette situation a changé, soit dans le cadre d'une politique délibérée en ce sens, soit par défaut, les résultats observés sont remarquables en termes d'activités et d'énergies nouvelles. Cette approche exige donc la sensibilisation et l'"empowerment" des masses, et un dispositif politique, économique et social qui élargisse le cadre, l'"espace", dans lequel les forces du changement et du développement peuvent jouer leurs rôles respectifs. Comme le fait remarquer Paul Harrison, cette approche du développement ne manque pas de modifier les attentes et les fonctions des Etats africains et des donateurs d'aide internationaux.

Le rôle de l'Etat et des donateurs d'aide change radicalement dans ce nouveau modèle. Ceux-ci cessent d'être les fournisseurs exclusifs de tout ce qui a trait au développement et assument dès lors un rôle de "facilitateurs", apportant les compétences techniques et les ressources essentielles pour aider les populations à réaliser leurs propres aspirations, individuellement et collectivement (Harrison: 294-295: 1987).

Nous pouvons pousser cette discussion un peu plus loin en faisant observer que l'accent mis par l'Afrique sur les niveaux régional et sous-régional ne se matérialisera que si les énergies créatives des groupes populaires peuvent librement se déployer nationalement et régionalement. La coopération régionale et sous-régionale, comme les autres aspects du développement évoqués

ci-dessus, est en général restée, le domaine exclusif des gouvernements et, dans une moindre mesure, de la communauté donatrice. La coopération, même entre des populations appartenant à la même ethnie mais chevauchant une frontière, n'est guère encouragée. Ce genre d'initiative est en général considérée comme la prérogative des gouvernements. Nous devons néanmoins faire remarquer que les problèmes auxquels s'attache une organisation sous-régionale telle que l'Intergovernmental Authority on Drought and Development (IGADD) en Afrique orientale, sont exactement les mêmes que ceux que tentent de résoudre les ONG et les groupes populaires à savoir, la sécurité alimentaire, la mise en commun des informations issues de la recherche, la mise en place de dispositifs d'alerte, le développement du cheptel (bétail, chameaux etc.), la valorisation des ressources en eau et en énergie et le contrôle de la sécheresse et de la désertification.

4. A la Recherche d'une Coopération Régionale et Sous-régionale entre les ONG

En vue d'un redressement et d'un développement à long terme du continent, il convient que la prédominance exercée par les gouvernements africains dans toutes les sphères de la vie économique, politique et sociale s'estompe et que d'autres institutions, tant nationales que régionales, assument plus de responsabilités, en particulier dans la mise en place et la gestion d'activités économiques. La coopération régionale et sous-régionale dans les questions ayant trait au commerce, aux communications, au développement énergétique, à la sauvegarde de l'environnement, à la gestion des ressources en eau et à l'industrialisation serait, pour les États africains, un moyen de céder certains de leurs pouvoirs de façon à promouvoir un développement économique et une intégration plus larges. Les ressources naturelles et humaines des entités élargies pourraient ainsi être mises à profit pour le bien-être des régions géographiques où s'exerce la coopération. Pour que la coopération régionale réalise son potentiel, il importe que les mouvements de personnes à travers les frontières actuelles soient libéralisés. Néanmoins, le libre mouvement des personnes, des biens et des services postule une résolution des conflits existants entre États et au sein des États. Cette précondition est indispensable à l'instauration d'une véritable coopération et d'une véritable intégration entre les divers pays d'Afrique et à la mise en commun de leurs expériences du développement.

Un autre moyen important d'encourager la coopération régionale en Afrique est d'amener les groupes de base, pastoralistes, paysans et autres groupes intéressés à travailler ensemble à des problèmes régionaux communs. L'émergence de ce type de coopération régionale postule la démocratisation des sociétés

africaines et l'intervention des masses dans les circonstances économiques, sociales et politiques de leurs sociétés. Les responsabilités du processus de développement seraient ainsi partagées entre divers protagonistes au sein de la société.

Jean-Marc Ela défend vigoureusement cet argument lorsqu'il dit:

Ce qui fait défaut à tant d'Africains, ce n'est pas seulement de l'eau potable et des protéines animales. Il leur manque également un "espace libre" où ils puissent s'exprimer sans bâillon et sans censure, sans risque de compromettre leurs familles ou d'entraîner les foudres des autorités sur un village ou même sur une région entière du pays. Il semble parfois que la seule chose à laquelle tant de gens aspirent est simplement la liberté de s'exprimer sans avoir à craindre pour leur avenir ou celui de leur famille ou de leurs amis. (Ela: p 75: 1986).

La création et la consolidation de cet "espace" par divers groupes populaires et autres intérêts dans chaque pays sont, à mon avis, importants pour surmonter la crise économique et sociale qui sévit partout en Afrique. Une coopération régionale valable et praticable ne pourra naître que de ce genre de développement dans chaque pays africain.

Nous avons soutenu ici que l'initiative prise au niveau de base rural et dans les secteurs informels urbains de nos sociétés était effectivement la cheville ouvrière de la reprise et du développement africains. La coopération et le partage entre les groupes et les ONG opérant à ces niveaux doivent être encouragés à tout prix. C'est ce type de coopération qui peut former la base d'une coopération régionale entre ONG indigènes mais il tient aux gouvernements nationaux de fournir l'espace et l'environnement qui lui sont nécessaires. Ceci est tout aussi vrai au niveau régional.

Pour que cette situation se produise, les gouvernements africains devraient passer avec leurs citoyens un contrat qui attribue les responsabilités de chaque intervenant dans la lutte acharnée pour la reprise et le développement. Une convention de ce genre, mise en vigueur et respectée au niveau national génèrerait d'énormes énergies populaires en faveur du développement.

5. Un Modèle de Coopération dans la Sous-Région

Notre recherche d'un modèle de coopération entre ONG indigènes dans cette sous-région nous entraîne sur un terrain qui est depuis le début du siècle celui du Mouvement Pan-africain.

Il existe en Afrique trois principales catégories d'organisations et d'institutions régionales. Premièrement, il existe des organismes de coopération régionale créés et soutenus par les gouvernements. Ceux-ci englobent aussi bien les Autorités responsables du développement et de la gestion des fleuves que des organisations économiques et commerciales (les principales sont l'Economic Community of West African States (ECOWAS), l'Economic Community of Central African States (ECCAS), la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), l'Indian Ocean Island Commission et le Preferential Trade Area for Eastern and Southern African States (PTA)). Les principaux protagonistes au sein de ces organisations régionales sont les Etats africains, visant à promouvoir le commerce et l'émergence de communautés économiques. Les succès ou les déboires de ces organisations sont fonction de la volonté politique et de l'engagement des gouvernements concernés. Les masses n'ont pas grand-chose à dire et ne participent guère à cet effort.

Le second type de coopération en Afrique prend la forme d'établissements ou d'institutions scientifiques, professionnels ou académiques. Les universités africaines coopèrent dans une modeste mesure à la promotion de la recherche et des échanges d'étudiants et de scientifiques. Il existe par ailleurs un certain nombre de réseaux régionaux de coopération axés sur la recherche, la technologie et la formation. Des établissements scientifiques et professionnels tels que CODESIRA, l'Académie Africaine des Sciences, l'Union Pan-africaine des Scientifiques et des Technologues et d'autres encouragent l'interaction et la coopération au sein de la communauté professionnelle et scientifique. De même, il existe des organismes d'affaires ou de commerce, telles les chambres de commerce, qui encouragent la coopération dans les affaires.

Le principal trait de ce genre de coopération est qu'elle doit son impulsion aux communautés qui en sont directement les bénéficiaires. Elle est habituellement assumée sous le patronage de l'Etat quoiqu'elle puisse bénéficier de fonds de donateurs étrangers.

La troisième forme de coopération s'exerce parmi les ONG religieuses, en particulier les organisations chrétiennes. La coopération régionale entre institutions religieuses est en général encouragée par des organismes régionaux tels que la All African Conference of Churches (AACC), l'Association of Episcopal Conference in Eastern Africa (AHECEA) et les Conseils Chrétiens nationaux. Ces organisations coopèrent souvent en matière de secours, de partage d'informations ou de coordination de leurs rapports avec les agences d'aide internationales.

La coopération et la mise en commun d'expériences entre les ONG indigènes séculaires est limitée dans cette sous-région. Il existe cependant des opportunités de mise en oeuvre et de promotion de ce genre de coopération et d'échange. Il conviendrait donc de mettre à l'étude les formes existantes de coopération et de réseaux des sous-régions, et d'examiner de près les possibilités dignes d'être encouragées ou exploitées. Il conviendrait également, et cela est tout aussi important, de procéder à une analyse critique du fonctionnement et de l'échange des expériences, des connaissances et des opportunités de formation. Le travail des réseaux sous-régionaux doit en effet être évalué de cette façon pour que leurs expériences puissent être mises à profit et servent ainsi à renforcer la coopération entre ONG en Afrique orientale.

6. Les Objectifs d'une Eventuelle Coopération Sous-régionale entre ONG en Afrique orientale

Nous esquissons ci-après les objectifs d'un éventuel arrangement/réseau coopératif entre les ONG opérant dans la sous-région est-africaine.

- (a) Fournir des filières de communication pour les informations, expériences et préoccupations touchant au développement et à la reprise, mise en commun de cas, descriptions d'expériences et d'approches concernant la formation et l'adoption d'innovations.
- (b) Fournir un milieu de discussion où seraient débattues les stratégies et innovations appropriées à la région. Ce genre de forum pourrait aussi révéler les projets de développement, technologies ou politiques inappropriés adoptés par les agences, internes ou externes, opérant dans la région.
- (c) Fournir un forum spécialisé pour la discussion et la mise en commun d'informations et d'expériences concernant les problèmes spécifiques à cette sous-région: famine, désertification, pastoralisme, agriculture de terres sèches, écologie et environnement, conflits, paix etc.
- (d) Soutenir ou mettre en place des activités de recherche rehaussant l'oeuvre des ONG dans la sous-région, encourager la dissémination des connaissances émanant de ces recherches, particulièrement en vue de leur exploitation par les groupes ou communautés de base.

Il conviendrait d'encourager l'établissement d'un réseau régional de recherche et d'information au service des ONG. Ce réseau devrait être en mesure d'identifier et de rassembler toutes informations utiles, conclusions de travaux de recherche etc. pour ensuite les disséminer parmi les ONG. Un réseau d'ONG dans la sous-région devrait jouer un rôle de recommandation et de coordination auprès des instituts de recherche entreprenant des travaux pertinents et utiles dans nos universités et ailleurs.

- (e) Communiquer avec les gouvernements de la sous-région et les organes régionaux spécialisés, par ex. l'IGADD, et explorer les moyens de collaboration avec ces gouvernements et organisations en vue de résoudre les problèmes régionaux et surtout les problèmes communs ou les plus urgents.
- (f) Un organisme tel que celui que nous présentons pourrait aussi jouer un rôle de soutien et de défense en faveur des ONG dans la sous-région. Comme point de départ, cet organisme pourrait étudier le milieu juridique, économique et politique dans lequel les ONG de cette région opèrent et partant suggérer des moyens d'améliorer et de relever ce cadre afin de maximiser l'utilité des ONG pour la sous-région et leur permettre d'opérer efficacement. Un travail de ce genre pourrait donc permettre aux gouvernements de la région de formuler des principes directeurs et des politiques éclairés pour le fonctionnement des ONG.
- (g) Un autre secteur où un organe ONG régional pourrait jouer un rôle directeur: l'identification des priorités de développement auxquelles les ONG pourraient s'attacher. Ce processus pourrait être entrepris en étroite coopération avec les gouvernements de la sous-région. De cette façon, les ressources auxquelles les ONG ont accès pourraient être utilisées efficacement dans les régions ou secteurs qui en ont le plus besoin.

7. Obstacles à la Coopération Régionale

De nombreux gouvernements africains réalisent les avantages potentiels de la coopération au niveau régional et au niveau sous-régional et sont, la plupart du temps, disposés à signer des accords instaurant des organes et organisations de ce genre. Toutefois, lorsqu'il s'agit de mettre en vigueur des programmes de coopération, leurs réalisations ne sont guère à la hauteur de leurs intentions ou de leurs déclarations. Des considérations politiques ou économiques strictement nationales entravent souvent l'adoption des mesures nécessaires à l'aboutissement des objectifs de coopération.

Les ONG devraient reconnaître ces problèmes dans leur effort de coopération au-delà de leurs frontières nationales. Par ex., toute coopération ONG envisagée dans la sous-région d'Afrique orientale, Ethiopie, Djibouti, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda, doit faire face aux réalités économiques et politiques douloureuses prédominantes.

Le premier obstacle à la coopération ONG dans cette sous-région tient aux conflits existants ou potentiels. Ces conflits non seulement entravent la coopération entre ONG dans ces pays, mais rendent difficile l'implantation de tous programmes de relance et de développement. Ce problème est particulièrement critique pour les ONG indigènes de cette sous-région. Néanmoins, si cette situation présente une sérieuse gageure aux ONG indigènes, elle leur offre également une opportunité de coopération régionale dans la recherche de la paix, de la justice et de la résolution des conflits.

Le second obstacle à la coopération est la cohabitation de différents systèmes et idéologies politiques et le fait que les idéologies dominantes recouvrent néanmoins des nationalismes qui s'affrontent. Cette situation est encore compliquée par l'intervention de divers intérêts religieux et supra-nationaux divergents.

Les problèmes évoqués ci-dessus doivent être perçus dans le contexte économique de cette région. De sérieux problèmes de transport, de communication, de manque de devises et, dans l'ensemble, l'orientation des économies nationales sur les pays métropoles rendent toute coopération difficile. En bref, l'infrastructure nécessaire à la coopération fait défaut et les ONG se trouveront en butte aux contraintes résultant du sous-développement de la région.

8. Conclusion

Ce document a souligné l'impuissance des approches qui ont, jusqu'ici, été adoptées par les gouvernements africains dans leurs tentatives de relance et de promotion du développement social et économique. Par opposition aux approches centrées sur les gouvernements, nous avons préconisé une approche centrée sur les populations et mettant sa foi et son espoir dans les groupes de base et les ONG, et leur contribution possible au processus de reprise et de développement. Si nous mettons notre espoir dans les ONG, nous n'en savons pas moins que l'Afrique manque d'organisations de base fortes, capables d'entreprendre l'énorme tâche que les circonstances leur imposent. Nous voudrions donc suggérer comme priorité le renforcement des ONG indigènes, de

façon qu'elles puissent s'attacher valablement à la résolution des problèmes nationaux ou sous-régionaux les plus critiques. Il convient non seulement de renforcer leur structure organisationnelle et gestionnelle, mais aussi leurs approches des populations qu'elles sont censées servir, et leurs rapports avec ces populations. De cette façon, les ONG indigènes seront en mesure de mettre au point des stratégies pour mobiliser les groupes de base et les amener à participer à leur lutte pour le développement.

Il ne suffit pas que les ONG possèdent les ressources nécessaires pour entreprendre des projets, il leur faut également disposer des ressources et du temps nécessaires pour devenir compétentes en tant qu'institutions de développement. Cela appelle un investissement dans le processus d'édification d'institutions possédant qualités de leadership et indépendance dans l'analyse et l'interprétation de la réalité africaine du point de vue des communautés de base afin de pouvoir formuler et établir l'agenda de développement de leurs localités, pays et sous-régions respectifs. De cette manière, les ONG locales seront à même de résister à la tentation de laisser aux ONG internationales et aux gouvernements le soin d'établir pour elles le programme de développement. Des ONG indigènes fortes, informées et par dessus tout solidement ancrées dans la réalité des communautés de base africaines seront probablement de meilleurs partenaires pour les gouvernements et les ONG internationales dans la relance et le développement. Des ONG faibles ou serviles ne sauraient favoriser la recherche des stratégies, actions, innovations et visions nouvelles dont l'Afrique a tellement besoin à ce tournant. L'édification d'institutions est donc un processus indispensable à la survie et à l'avancement du travail des ONG en Afrique.

Deuxièmement, il est indispensable d'encourager et de renforcer l'émergence de réseaux fonctionnels en divers endroits d'Afrique, qui faciliteraient l'échange d'informations, d'expériences, bref, la solidarité, et pourraient s'associer à des projets coopératifs et à des programmes de formation ou de recherche rehaussant leur travail à l'échelon national et régional. Comme l'expérience de l'Asie l'a démontré, le processus d'instauration de liens coopératifs dans différents secteurs et espaces est en général laborieux et parfois pénible, et exige donc une planification et une mise en vigueur des plus méticuleuses.

Enfin, il faut encore souligner combien il est important d'encourager les ONG indigènes à devenir les avocats de principes et d'approches différents en matière de relance et de développement. Par exemple, dans cette sous-région, les ONG devraient prôner la nécessité d'une résolution pacifique et

équitable des conflits en tant que condition sine qua non de tout développement valable et significatif. Cela ne sera possible que si les ONG sont fermement ancrées dans la réalité de la situation africaine.

* * *

REFERENCES

- BABU, Mohamed A.R. "Africa in 1987: The Same Old Story", African Concord; No. 172, December 1987
- BAMBA, Fall Cheikh "African Federalism" The Federalist; A Political Review No. 2, 1987 p. 159 - 177
- BERG, Robert and WHITAKER, Jennifer Seymour Strategies of African Development, University of California, Berkeley, 1986.
- BRATTON, Michael "Politics of Government - NGO Relations in Africa", IDS, Working Paper No. 456, 1987.
- BRODHEAD, Tim "If Africa is the Question, is NGO the Answer?" International Journal XXI Autumn, 1986.
- CHAVUNDUKO, D., HUIZER, G. KHUMALO, T. & THEBE, N. Khulum Usenza, The Story of ORAP in Zimbabwe's Rural Development, Bulawayo, 1985.
- CORNIA, Giovanni Andrea, JOLLY, Richard and STEWART, Frances. (eds) Adjustment with Human Face Vol.1 Oxford University, New York 1987.
- ELA, Jean-Marc African Cry Maryknoll, New York, 1986
- EANON, Franz. The Wretched of the Earth, Penguin, 1961

- HARRISON, Paul The Greening of Africa Paladin Grafton Books London 1987.
- HILHORST, Jos G.M., "Non-Government Organisations and Rural Development" in Different Dimension in Development in the 1980s. (ed) Basde Gay Fortman, The Institute for Social Studies, The Hague, 1981 pp. 55-77.
- HYDEN, Goran "The African Crisis and the Role of the Church" a paper prepared for a special workshop on Africa organised by the Lutheran World Federation, New York, October 1986.
- IFDA DOSSIER No. 54, July/August 1986 "For Democracy, For Development, For Unity: Declaration on Africa", May 1986.
- IGADD The Birth of IGADD: First Donor's Conference. Djibouti, March 16-18, 1987.
- INSTITUTE OF SOCIAL STUDIES, The Hague. Africa in Crisis: A Series of Public Lectures The Hague 1985.
- KHAN, Saïd N. and Khemla Bhasin, "Responding to the Challenges of Rural Poverty in Asia: Role of People's Organisations (Part II)", IFDA Dossier No. 54 July-August 1986.
- KINYANJUI, Kabiru (ed), Non-Government Organisations (NGOs): Contributions to Development - IUS Occasional Paper No. 50. 1985.
- McNAMARA, Robert S. "The Challenges for Sub-Saharan Africa", Sir John Crawford Memorial Lecture, Washington D.C., November 1, 1985.
- MUTHARIKA, Bingu, "The Contribution of Sub-regional Institutions Towards Intra-African Trade, Economic Recovery and Development", a Paper prepared for the International Conference on Africa: The Challenge of Economic Recovery and Accelerated Development - Abuja, Nigeria, June 1987.
- OAU Africa's Priority Programme for Economic Recovery 1986-1990. 1986
- OAU Lagos Plan of Action for the Economic Development for Africa 1980 - 2000, 1981.
- OBASANJO, Olusegun, African Perspectives: Myths and Realities. Council on Foreign Relations, New York 1987.
- RACHELIS, Mary "Transforming the Africa Crisis into People-Based Development" A Keynote Address to Association for Social Work Education in Africa Fifth Conference, Addis Ababa, June 17-21, 1985.

- RAGHAVAN, Chakravarthi, "Towards a People-Oriented Biotechnology: Biotechnology Revolution Needs Global Response". IFDA Dossier No. 60, July/August 1987 pp 53-57 and the Bogeva Declaration, Bogeva, France March 1987.
- SABUR, M. Abdus, Asia "Grassroot and Transnational Networking: The Asian Cultural Forum on Development (ACFOD) Experience", IFDA DOSSIER, No. 55 September October 1986, pp 67-70.
- SANDBOOK, Richard, The Politics of Africa's Economic Stagnation, Cambridge University Press, London, 1985.
- "The Declaration of Non-Governmental Organisations on the African Economic and Social Crisis" reproduced in Kengo News Vol. II No.2, July, 1987.
- The Enabling Environment Conference: Effective Private Sector Contribution to Development in Sub-Saharan Africa, The Nairobi Statement October 21 - 24 1987.
- The International Conference on Africa: The Challenge for Economic Recovery and Accelerated Development, The Abuja Statement June 15-19, 1987.
- TIME, (The Weekly Newsmagazine) Vol. 130 No. 25, December 21, 1987.
- THE WORLD BANK Toward Sustained Development in Sub-Saharan Africa: A Joint Program of Action. The World Bank, Washington D.C. 1984.